

Merci de corriger ou compléter les informations ci-dessous :

NOM PRENOM :

ADRESSE :

Date de naissance adhérent :

Courriel :

Portable :

Tel. + Nom personne à contacter en cas d'urgence :

Activité	22H (groupe à partir de 3 personnes)
MAO	

TARIF Musique Assistée par Ordinateur				
Quotient familial	Adhérents des Abrets en Dauphiné et enfants de Charancieu		Adhérents extérieurs	
	/ an	X 3	/ an	X 3
Jusqu'à 500	238 €	80-79-79	328 €	110-109-109
De 501 à 750	258 €	86-86-86	338 €	113-113-112
De 751 à 1000	279 €	93-93-93	349 €	117-116-116
De 1001 à 1250	300 €	100-100-100	360 €	120-120-120
De 1251 à 1700	321 €	107-107-107	371 €	124-124-123
Sup. à 1701	343 €	115-114-114	383 €	128-128-127
Adulte	381 €	127-127-127	393 €	131-131-131

Règlement par chèque :		Banque :
Échéance	Num. chèque	Montant
05 oct. Cotisation + adhésion		€
05 jan.		€
05 avril		€
Adhésion à ajouter à votre règlement Adhésion individuelle Enfant (-18 ans) ☐ 9€ Adhésion individuelle Adulte ☐ 16€ Adhésion famille* ☐ 17€ *(à partir de 2 personnes du même foyer)		
TOTAL Cotisation + Adhésion		€

Autre(s) moyen(s) de paiement	Montant	Réception :
Espèce	€	
Carte tattoo	€	
Chèque ANCV	€	
Pass culture	€	

J'ai lu et j'accepte le Règlement intérieur de la MJC-EVS :

Droit à l'image :

Je suis intéressé(e) pour être bénévole au sein de la MJC-EVS :

Oui ☐

Autorise ☐

Oui ☐

Non ☐

N'autorise pas ☐

Non ☐

Date et signature :

Attention, le nombre de places par activité et par créneau est limité. Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée, nous vous conseillons donc de vous inscrire le plus rapidement possible pour maximiser vos chances d'avoir une place.

Si vous souhaitez vous réinscrire pour la saison prochaine, vous devez vous inscrire en ligne
(possibilité seulement si vous réglez en une seule fois)
ou retourner votre dossier complet :

- soit aux heures d'ouverture du secrétariat (entrée côté écoles),
- soit par courrier ou dans la boîte aux lettres de la MJC-EVS au 165 Rue Jules Ferry 38490 Les Abrets en Dauphiné. (située sur le portail de l'école maternelle)

Seuls les dossiers complets seront pris en compte. Le dossier doit comprendre :

☐ Cette fiche dûment complétée (1 fiche par activité et par adhérent) : notez bien votre adresse mail car elle nous permet de vous informer de modifications éventuelles.

☐ Le règlement des activités pour toute l'année incluant l'adhésion (merci de noter au dos du chèque le nom de l'adhérent et le mois d'encaissement souhaité, d'octobre à juillet).

☐ Joindre obligatoirement l'attestation de quotient familial ou l'avis d'imposition le plus récent pour les activités enfants.

Les chèques sont établis à l'ordre de la « MJC Les Abrets ».

Pensez à dater et signer votre fiche et à joindre vos règlements.

➤ Les factures des activités seront disponibles sur votre espace famille dès le début de la saison.

INFO : Pour les enfants qui feront leur 1^{ère} rentrée au collège en septembre 2026 dans le département de l'Isère, ont droit à la carte TATTOO, pensez à vous renseigner auprès du collège ou sur le site www.isere.fr et nous contacter avant toute inscription